

RUANDA-URUNDI

190 J... / 02 / Du



Transmis à Monsieur le

Territoire : de Kibungu
Résidence : du Ru nda
Poste détaché de Rwamagana.

, le
Le Commissaire de Police

P.V. No 210/Du.

L'Officier de Police Judiciaire

Date d'arrestation :

L'an mil neuf cent soixante le septième jour
du mois de Avril vers 8 heures.

Prévenu :

KARURANGA

Devant Nous **DUPUIS Jean** / commissaire de

police — officier de police judiciaire, à compétence générale,
à Rwamagana, / comparant / nommé a comparu un **ix**
indicateur dont nous ne pouvons ~~px~~ citer le nom.

Prévention :

Distribution
tracts.

Cet indicateur nous a remis une enveloppe contenant une
quarantaine de tracts venant de l'Uganda.

- Q.- D'où proviennent ces tracts.?
- R.- De chez Karuranga, ils étaient dans sa hutte.
- Q.- Ces tracts étaient dans cette enveloppe.?
- R.- Oui.
- Q.- Karuranga a-t-il déjà distribué de ces tracts.?
- R.- Oui, je crois mais ~~nous n'en~~ n'en suis pas certain.
- Q.- Comment vous êtes ~~px~~ vous procurez ces tracts.?
- R.- Par un enfant dont je ne peux citer le nom.

Je jure que le présent procès-verbal est sincère.
L'O.P.J. **DUPUIS J.**

Plaignant :

M.P.

Nous nous sommes immédiatement rendus chez le nommé
KARURANGA

En sa présence, avec son autorisation, nous avons procédé
à une visite domiciliaire mais n'avons trouvé aucun autre
papier subversif.

L'O.P.J. **DUPUIS J.**

Objets saisis :

1 paquet de
tracts.

Nous constatons et ceci est intéressant, que cette
enveloppe était primitivement adressé à Monsieur Sharita,
eveque protestant à Mbarara, beau père de l'ex-chef
Mungarurire.

Cette enveloppe nous permet donc de croire que ces tracts
sont envoyés par les protestants qui se trouvent en
Uganda.

L'O.P.J. **DUPUIS J.**

Je jure que le présent procès-verbal est sincère.-

L'O.P.J. **DUPUIS J.**

Observations :

Comparaît ensuite le nommé **KARURANGA**, fils de **KARURANGA (év)**
et de **KATYONGA (ev)** originaire de GIZAYA, chufferie Ruganza
Sud, Territoire de Kibungu, y résidant, **zuzi mututsi** des
abega, célibataire, âgé de 19 ans, sans antécédents
judiciaires connus, sans profession, qui nous répond
comme suit à nos questions:

- Q.- Vous n'avez jamais reçu de tracts à distribuer.?
- R.- Non.
- Q.- Et ceci.?
- R.- Je n'ai jamais reçu cela, je ne sais d'où vient ce tract.
- Q.- Comment expliquez-vous cela.?
- R.- Je ne sais pas mais cela ne vient pas de chez moi, je ~~me~~
n'ai jamais reçu cette enveloppe. Probablement est un
quelqu'un qui ne veut du mal qui aura marqué mon nom sur
cette enveloppe et vous l'aura remise.

Le comparant.
(sé)

Je jure que le présent procès-verbal est sincère.-

L'Officier de Police Judiciaire,
J. DUPUIS.-